

**Communiqué de presse de la Fédération suisse des sages-femmes**  
**21 décembre 2007**

**Maisons de naissance sur pied d'égalité!**

La Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) se réjouit du cadeau de Noël bien mérité que les chambres fédérales ont fait aujourd'hui aux sages-femmes, aux futurs parents et aux familles. Avec la révision partielle de la LAMaL concernant le financement hospitalier, les maisons de naissance, gérées par des sages-femmes, ont été mises sur pied d'égalité avec les hôpitaux. C'est une reconnaissance du travail de haute qualité fourni par les sages-femmes et une condition pour permettre aux femmes, aux familles de choisir librement leur lieu d'accouchement.

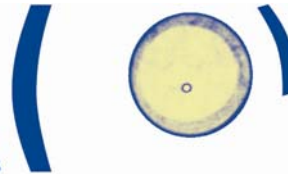
Avec la révision partielle de la LAMaL concernant le financement hospitalier, les chambres fédérales ont voté une loi qui prévoit la couverture des coûts d'une prise en charge en maison de naissance par l'assurance de base. Jusqu'à présent, les femmes qui faisaient le choix d'accoucher dans l'une des 21 maisons de naissance de Suisse devaient prendre elles-mêmes à leur charge une part importante des frais.

**„Cette décision est un cadeau de Noël!“**

„Cette décision est un cadeau de Noël pour les futurs parents et les familles, un signe important de reconnaissance pour toutes les sages-femmes et en même temps une décision pleine de sens en termes d'économie de la santé, vu qu'elle permet un suivi de haute qualité à des coûts inférieurs“, se réjouit la présidente centrale de la FSSF, Lucia Mikeler.

**Les maisons de naissance gérées par des sages-femmes offrent un suivi global**

Dans les maisons de naissance, les femmes, les familles et l'enfant sont suivis par des sages-femmes de façon globale. En effet, les sages-femmes y assurent un suivi qui s'étend de la grossesse à l'accouchement et à la période postnatale, pour les femmes et les nouveaux-nés. Cela permet une relation durable et un soutien optimal à la femme et à toute la famille dans cette période de bouleversements et d'adaptations.



**Confirmation concernant les prestations de haute qualité des sages-femmes par une étude scientifique**

Le 6 novembre 2007, un rapport<sup>1</sup> de l'Observatoire suisse de la santé a été publié, qui confirme l'excellente valeur des prestations des sages-femmes - et ceci à des coûts comparativement peu élevés. La satisfaction des clientes des femmes suivies par des sages-femmes est meilleure, les interventions médicales sont plus rares: cette étude prouve que les sages-femmes fournissent un travail de haute qualité, et de plus permettent au système de santé de faire des économies.

Les chambres fédérales ont tenu compte de cette évidence et ont fait un premier pas en direction d'un renforcement de l'importance du travail des sages-femmes. Les sages-femmes suisses se réjouissent de ce cadeau de Noël bien mérité et bienvenu de la part du parlement.

**Pour de plus amples informations, sont à votre disposition:**

**Fédération suisse des sages-femmes**

Lucia Mikeler, présidente centrale de la FSSF

[l.mikeler@hebamme.ch](mailto:l.mikeler@hebamme.ch) ou 079 322 57 29

**Maisons de naissance**

Christina Roth, Communauté d'intérêts des Maisons de naissance suisses

[info@delphys.ch](mailto:info@delphys.ch)

Vous trouverez la liste des Maisons de naissance sous:

<http://www.geburtshaus.ch/main/adresses.php>

---

<sup>1</sup> „Innovations dans la prise en charge ambulatoire par l'intervention accrue de personnel non-médical“, publié par l'Observatoire suisse de la santé(Obsan), le 6 novembre 2007.

[http://www.obsan.ch/infos/publikationen/d/AD27\\_nichtaerztl\\_nurD.pdf](http://www.obsan.ch/infos/publikationen/d/AD27_nichtaerztl_nurD.pdf)